

DECISION D'APPROBATION DE MODELE  
N° 92.00.611.034.1 DU 1<sup>ER</sup> DECEMBRE 1992

**Balance à équilibre automatique BERKEL  
modèle 687 R  
à indication du poids et du prix  
(CLASSE III)**

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, DU DECRET N° 65-487 DU 18 JUIN 1965 MODIFIE PAR LE DECRET N° 75-1201 DU 4 DECEMBRE 1975 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS DE PESAGE A FONCTIONNEMENT NON AUTOMATIQUE ET INSTRUMENTS DE PESAGE INDIQUANT LE PRIX.

**FABRICANT**

GEMINUS GmbH, auf der Höhe 49, 4100 Duisbourg 1, Allemagne.

**DEMANDEUR**

BERKEL FRANCE, 36 CD 11, 95330 Domont.

**OBJET**

La présente décision renouvelle l'approbation de modèle prononcée par décision n° 91.00.611.028.2 du 12 septembre 1991 (1).

**INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES**

Le numéro et la date figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par la présente décision sont les suivants : 86.1.14.629.3.3 du 9 septembre 1986.

**DEPOT DE MODELE**

Plans et schémas déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement d'Ile-de-France et chez le demandeur.

**VALIDITE**

La présente décision est valable jusqu'au 8 septembre 1996.

POUR LE MINISTRE ET PAR DELEGATION

PAR EMPÊCHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,  
L'INGENIEUR EN CHEF DES INSTRUMENTS DE MESURE,

J. HUGOUNET

(1) *Revue de Métrologie*, septembre 1991, page 920.